

## SDREA Île-de-France APPEL A CANDIDATURES

Publicité d'avis de cession de terres effectuée en application de l'article R 331-4 du Code Rural :  
Les candidats intéressés peuvent déposer une candidature concurrente à la demande déposée par EARL de l'aubette à Magny en vexin, auprès de la Direction départementale des territoires du Val d'Oise, au plus tard le 03/01/2017. Celle-ci sera examinée dans les conditions prévues par la réglementation.

Commune	Surface		Propriétaire
Guiry en Vexin	13ha42a25ca	2ha50a15ca	HUPPE Odile
		11ha31a25ca	Indivision VINSONNEAU Marie Madeleine et HUPPE DEGRAVE Odile
	<b>TOTAL</b>	<b>13ha42a10ca</b>	